



AT/DOT36 / SDT / DRT/ 13/2025

EL TAREF LE:

2025 02

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise
ADRAR FAROUK****Adresse: Cité des frères ADRAR route des AWRES
IHADDADEN Wilaya de BEJAIA****OBJET : MISE EN DEMEURE N° 04.****Projet : Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles a fibre optique
❖ LOT N°01 : Travaux génie civil et pose câble à fibre optique de la RN 44 A
jusqu'à RN84 A sur la CW 118 en passant par la localité de RIGHIA 19.5 Km.**

- Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/07/2023
- Bon de Commande Manuel N° 003/2023 du 19/04/2023.
- Bon de commande système N° 230151 du 30/04/2023.
- ODS de Démarrage N° 079/2023 du 19/04/2023.
- Notification Mise en demeures N°03/2025 par huissier de Justice le 21 Janvier 2025

Faisant suite à notre mise en demeure N° 03 relatifs aux projets cité en supra, notifiée en date du 21 janvier 2025 par huissier de justice, par laquelle vous a été accorder un délai de huit (08) jours pour l'achèvement des travaux et la livraison du projet, où à ce jour le 02 février 2025 les travaux non achevés.

A cet effet, et vu le grand retard de la livraison du projet encore une fois, vous êtes mis en demeure de procéder immédiatement au renforcement de votre chantier en moyens humains et matériels pour achever les travaux dans un **délaï ne dépasse pas les Huit (08) jours calendaire** à compter de la réception de cette présente ;

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; nous met dans l'obligation de prendre les mesures nécessaires et de procéder à la résiliation de votre contrat aux torts exclusifs, et interdire votre entreprise de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période d'une année au minimum.

**Le Directeur Opérationnel
Des télécommunications
EL TAREF**Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
d'El Tarf
Abdelmoutaleb BOUCHOUAREB